

Carrières autorisées en Creuse en juillet 2026

La Creuse compte 22 sites d'extraction.

La surface autorisée dépasse 220 ha, pour une production maximale annuelle de 2 080 kt.

Sites d'extraction :

- Carrières hors d'eau (rubrique 2510-1 - Autorisation)
- Matériaux destinés au marnage des sols (rubrique 2510-5 - Déclaration)

